

Rapport d'activité 2024  
(au 31 12 2024)



## PROPOS INTRODUCTIFS

L'Union régionale des professionnels de santé chirurgiens-dentistes d'Ile de France (URPS CD IDF) rassemble 5 659 chirurgiens-dentistes franciliens exerçant à titre libéral auxquels s'ajoutent 1 265 professionnels ayant un exercice mixte (libéral/salarié), soit un total de 6 924 chirurgiens-dentistes<sup>1</sup>.

Installée depuis près de 10 ans, l'URPS CD IDF s'est jusqu'à présent fortement impliquée dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique.

En 2024 nous avons continué à accroître nos actions à destination des chirurgiens-dentistes.

- Une **communication** destinée à relayer des informations de santé publique, à faire connaître les travaux et les actions de l'URPS CD IDF, à partager des informations professionnelles (accessibilité, VIH, recommandations HAS patients à risque, tchat sécurité, Mpox, ; ordonnance sécurisées...);
- Un programme de **formations** enrichi et soutenu ;
- Une sensibilisation des **pouvoirs publics** sur certaines problématiques rencontrées par les professionnels (essentiellement sur le sujet des agressions contre les professionnels de santé) ;
- Des actions pour améliorer **l'offre de soins** et encourager/faciliter/maintenir **l'installation en libéral** dans tous les territoires de la région francilienne.

En 2024, nous avons développé davantage d'événements visant à promouvoir des actions de santé publique, dans un cadre interprofessionnel, avec d'autres URPS de la région francilienne.

Derrière toutes ces actions, les patients sont restés au cœur de nos préoccupations.

L'URPS CD IDF est composée de femmes et d'hommes engagés, volontaires, motivés et impliqués dans la conduite de ces projets. Cette richesse humaine contribue à créer, imaginer, concevoir des projets utiles pour la profession et pour la santé bucco-dentaire des franciliens. La structure de l'URPS constitue quant à elle un outil d'une incroyable agilité pour porter des projets destinés à interagir sur l'offre de soins régionale, qu'il s'agisse de projets à court terme, à moyen, voire à long terme.

## DES FEMMES ET DES HOMMES

L'URPS des chirurgiens-dentistes d'Île-de-France, par suite des dernières élections de 2021, est composée de 24 membres élus, chirurgiens-dentistes libéraux conventionnés, répartis sur l'ensemble de la région francilienne au titre de l'activité principale.

L'URPS CD IDF est composée d'un bureau, émanation de son Assemblée générale.

### Composition du bureau :

Docteur Fabienne ROBICHON, Présidente de l'URPS

Docteur Laurent PINTO Vice-Président de l'URPS

Docteur Laurence PEREIRA Secrétaire générale de l'URPS

Docteur Matthieu DELBOS Secrétaire général adjoint de l'URPS

---

<sup>1</sup> Données DREES au 01/01/2023

Docteur Georges NOACHOVITCH Trésorier de l'URPS  
Docteur Nadia ABARQI Trésorière adjointe de l'URPS

Membres de l'Assemblée générale :

Docteur Samia AMARA  
Docteur Marie-Christine BARBOTIN-SEIGNER  
Docteur Violette BERE  
Docteur Matthieu DELBOS  
Docteur Gilles DEMOLON  
Docteur Déborah ELSTEIN  
Docteur Xavier DIAZ  
Docteur Petra FATON  
Docteur Muriel FORESTI-WAGNER  
Docteur Nicolas GIRARD  
Docteur Alexandra KERNER  
Docteur Yann LAINE  
Docteur Rémi LAVASTE  
Docteur Thomas-Olivier MCDONALD  
Docteur Florian MOINET  
Docteur Philippe RIBET  
Docteur Sydney SARFATI

Collaborateurs salariés

Fama DIOP, assistante chargée des services généraux

## L'ACTIVITE DE L'URPS EN 2024

### ➤ LES FORMATIONS

#### **Formation à la radioprotection**

La formation en radioprotection a pour objectif une actualisation des compétences des professionnels en radioprotection. L'achèvement de cette formation donne lieu à la délivrance d'un certificat de compétence en radioprotection, qui a une validité de 10 ans.

Au 31 décembre 2024, l'URPS CD IDF a organisé des sessions de formation à la radioprotection par webinaire.

#### **Formation AFGSU : Gestes et soins d'urgence de niveau 2**

Cette formation a pour objet l'acquisition des compétences nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives dans l'attente des secours. La mise à jour de cette formation est nécessaire tous les 4 ans pour conserver la validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2.

Au 31 décembre 2024, l'URPS CD IDF a organisé 7 sessions de formation AFGSU 2.

#### **Formation hypnose-relaxation**

Cette formation vise à former les professionnels de l'odontologie à des techniques hypnotiques efficaces dans le cadre de la médecine bucco-dentaire et la chirurgie orale. Ces techniques permettent d'agir sur la douleur, l'anxiété et les phobies des patients lors des soins. Elles améliorent par ailleurs la relation avec le patient.

Au 31 décembre 2024, l'URPS CD IDF a organisé 1 session de formation en hypnose-relaxation.

### ➤ **L'ORGANISATION DE CONFERENCES-DEBATS**

L'URPS CD IDF organise depuis plusieurs années maintenant des conférences-débats sur différents thèmes visant à promouvoir des actions de santé publique. A cette occasion, nous faisons intervenir des sachants qui sensibilisent les chirurgiens-dentistes de la région francilienne sur les thèmes choisis dans l'objectif d'améliorer leurs connaissances, les encourager à investir de nouveaux champs, être attentifs à de nouvelles pratiques, développer leur vigilance et éveiller leur curiosité.

#### **Prévenir l'antibiorésistance en odontologie (21 mars 2024)**

Cette conférence, animée par le professeur Vianney Descroix, Doyen de l'UFR d'Odontologie de l'Université de Paris, Docteur en chirurgie dentaire et en pharmacologie, avait pour objectif de :

- Analyser les prescriptions d'antibiotiques par rapport aux recommandations de bonnes pratiques en vigueur
- Revoir les recommandations de bonnes pratiques concernant les prescriptions antibiotiques
- Revoir la pharmacopée des différentes familles d'antibiotiques
- Améliorer la pertinence des prescriptions antibiotiques (réduire les prescriptions inutiles / inappropriées).

#### **Génération sans caries : soyons tous acteurs ! (10 octobre et 7 novembre 2024)**

L'URPS CD IDF a construit avec l'Université Paris Cité deux journées consacrées à la prise en charge de l'enfant au sein des cabinets d'omnipraticque.

Une première journée, sous l'angle de « Mieux diagnostiquer pour mieux traiter » a abordé les sujets suivants : Recevoir un enfant au cabinet ; les préventions ; un enfant arrive en urgence ; MIH, amélogénèse imparfaite, fluorose... comment s'y retrouver ?

Une seconde journée, sous l'angle des traitements chez l'enfant, a abordé les sujets suivants : les premiers pas du soin, traiter, malocclusions : observer, intercepter, adresser.

#### **Conférence « Réflexions sur la Nutrition en Odontologie » (12 novembre 2024)**

La littérature démontre des corrélations entre la consommation des macronutriments/micronutriments et la maladie de la dent (carie, érosion, hypominéralisation), du parodonte (gingivite, parodontite) et de la cavité orale (langue, lèvres, cancer).

C'est pourquoi l'URPS CD IDF a organisé une conférence animée par Le docteur Jean-Pierre ATTAL, MCU-PH en Biomatériaux à l'UFR d'Odontologie de l'Université Paris Cité, et la professeure Elisabeth DURSUN, PU-PH en Odontologie Pédiatrique.

Les discussions ont porté sur les liens entre la nutrition et la santé bucco-dentaire, les meilleures pratiques pour prévenir les maladies, et les implications pour la pratique clinique.

### **Conférence « Lutte contre la dénutrition : un travail d'équipe » (13 novembre 2024)**

L'URPS des pharmaciens et l'URPS des chirurgiens-dentistes d'Île-de-France ont organisé une conférence sur la lutte contre la dénutrition animée par le Dr Patrick Baudot, chirurgien-dentiste. Elle visait à promouvoir une approche pluridisciplinaire de cet enjeu de santé publique. A cette occasion les aspects suivants ont été abordés :

- Rappel sur la nutrition en général et la nutrition chez la personne âgée
- Rappel sur le lien entre pathologie générale et maladie bucco-dentaire
- Chiffres sur la santé bucco-dentaire et les personnes âgées
- Une bonne santé bucco-dentaire chez les personnes âgées : un travail d'équipe ?
- La prévention : la solution
- Le rôle des médicaments comme cause ou facteurs aggravant une dénutrition, animé par l'URPS des pharmaciens.

### **Soirée interprofessionnelle « Journée Mondiale du Diabète » (14 novembre 2024)**

Les URPS médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, orthoptistes et sages femmes se sont réunis pour la journée mondiale du diabète afin d'échanger, partager, et assurer une collaboration forte et durable dans la prise en charge des patients diabétiques.

L'objectif de cette soirée était de mettre en avant et de valoriser le rôle de chaque professionnel de santé afin d'assurer la prise en charge, depuis le diagnostic précoce à la gestion des complications, tout en assurant un suivi personnalisé adapté aux besoins spécifiques des patients.

Cette soirée d'échange a été organisée au moyen de 5 mini conférences suivies d'une table ronde interprofessionnelle.

### **➤ ENCOURAGER, FACILITER ET MAINTENIR L'INSTALLATION LIBERALE**

Des ateliers et webinaires sont organisés par l'URPS CD IDF afin d'apporter des conseils, des éclairages, des solutions aux chirurgiens-dentistes face à des problèmes complexes pour lesquels ils ne sont pas préparés. L'objectif est double, les aider à optimiser leur temps au profit du temps médical et réduire la charge mentale qui pèse sur eux pour qu'ils puissent se consacrer sereinement à leur activité de soins.

### **Atelier « Comment (mieux) maîtriser votre fiscalité ? » (24 avril 2024)**

La fiscalité est source d'interrogations, de doutes et d'inquiétudes compte tenu de sa complexité, de la fréquence de ses évolutions et de son impact sur les décisions de gestion des cabinets. C'est pourquoi l'URPS CD IDF a développé cet atelier afin d'aider les chirurgiens-dentistes à faire les bons choix pour être plus sereins dans leur exercice.

### **Atelier « Comment vous aider à faire les bons choix en gestion des ressources humaines » (30 mai et 3 décembre 2024)**

L'exercice du métier de chirurgien-dentiste implique de faire appel à des collaborateurs salariés pour améliorer la prise en charge des patients et pour libérer du temps médical pour le soignant. Or, les évolutions récentes de la société rendent le monde du travail plus complexe et plus délicat à appréhender (difficultés à recruter et à fidéliser nos collaborateurs, séparations amiables ou conflictuelles complexes à gérer...). Dans ce contexte, l'URPS des chirurgiens-dentistes d'Île de France organise un atelier pour aider les chirurgiens-dentistes à faire les bons choix en gestion des ressources humaines autour de 2 grands thèmes :

- Le recrutement et la fidélisation des salariés
- La rupture du contrat de travail

## **Webinaire « SENSIBILISATION A LA CYBERSECURITE » (4 juin 2024)**

Dans un contexte d'explosion des actes de cybermalveillance/cybercriminalité, y compris dans le secteur de la santé, l'URPS CD IDF a décidé de lancer une action de sensibilisation des professionnels de notre région. Cet accompagnement paraissait d'autant plus utile que les professionnels de santé libéraux sont détenteurs et responsables de données sensibles, les données de santé et d'identification de leurs patients et que, du fait de leur exercice isolé, ils sont particulièrement vulnérables.

Ce webinaire s'est déroulé en 3 temps :

- Comprendre les risques cybersécurité les plus courants
- Acquérir les bonnes pratiques en termes de sécurité
- Repérer les signes d'une attaque informatique et réagir

## **Formation « Tolérance zéro pour les violences faites aux professionnels de santé » (10 octobre et 5 décembre 2024)**

Alors que les agressions physiques et/ou verbales contre les professionnels de santé, contre leurs collaborateurs et aux biens se multiplient, les URPS des médecins et des chirurgiens-dentistes d'Ile de France ont organisé des soirées de formation sur le thème des conduites à tenir pour faire face aux agressions verbales ou physiques dans le cadre de l'exercice libéral. Elles ont été déclinées dans des départements pour être au plus près des professionnels.

## **Le « staff dentaire », un moment d'échange (16 décembre 2024)**

Partant du constat selon lequel l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste est un exercice relativement isolé, l'URPS CD IDF a souhaité créer le « staff dentaire » qui se présente comme un rendez-vous organisé dans les locaux de l'URPS pour faciliter l'échange entre les professionnels.

Il s'agit d'un moment de discussions, de débats et de réflexions de groupe autour de présentations synthétiques de cas cliniques soulevant une problématique ou une interrogation dans le but de déterminer une solution thérapeutique consensuelle.

### **➤ AMELIORER L'OFFRE DE SOINS**

L'URPS CD IDF a engagé avec un partenaire extérieur (Géosanté) un travail d'analyse et de synthèse de la démographie des chirurgiens-dentistes dans la région francilienne.

Ce travail permet d'affiner notre connaissance de la profession sur notre territoire avec des données parfaitement actualisées en matière de répartition territoriale, de pyramide des âges...

Cette étude permet d'effectuer des projections, notamment sur les départs à la retraite, et d'identifier les zones qui pourraient se retrouver à terme en tension.

Ces travaux pourront être utilisés en lien avec les derniers travaux de zonage publiés par l'ARS IDF en décembre 2024.

### **➤ ACTIVITE LOCATIVE**

L'URPS loue une partie de ses locaux à titre permanent (bail) ou ponctuel. Bénéficie ainsi d'un bail de location au sein de la maison des chirurgiens-dentistes libéraux d'Ile de France l'association Rhapsodif, l'association SPS et le Conseil régional de l'Ordre pour l'organisation de la perméance de soins.

L'URPS CD IDF a cependant la volonté d'occuper pleinement et entièrement ses locaux compte tenu des perspectives qu'elle s'est fixée pour les années à venir.

## QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025

Le succès d'audience rencontré par la plupart des événements (ateliers, formations, webinaires) organisés en 2024 incite à les reconduire tout au long de l'année 2025.

De nouveaux thèmes seront proposés pour continuer à accompagner les professionnels dans leur installation et dans le fonctionnement de leurs cabinets. Ils doivent être soulagés autant que possible pour se concentrer pleinement aux soins. Débarrassés, ou pour le moins allégés de préoccupations administratives et organisationnelles, ils n'en seront que plus épanouis dans l'exercice de leur art au profit de la qualité des soins.

L'art dentaire, et la santé bucco-dentaire, et l'accès aux soins resteront au cœur de nos préoccupations. Nous allons ainsi renforcer notre action en matière d'accès aux soins pour les patients les plus fragiles et nécessitant une prise en soins spécifique, notamment auprès des personnes vivant avec un handicap ou en perte d'autonomie.

Conscient des enjeux écologiques majeurs de ces prochaines années, 2025 verra aboutir un projet que nous avons engagé en 2024 visant à créer un site internet d'information et de sensibilisation des praticiens aux enjeux de santé planétaires et à l'impact écologique de notre activité au quotidien. Il sera associé à un calculateur de bilan carbone adapté au cabinet dentaire et à l'élaboration des guides pratiques concernant entre autres la gestion des risques chimiques, le traitement des déchets...

Nous poursuivrons tout au long de l'année le développement ciblé d'actions interprofessionnelles avec d'autres URPS de la région francilienne.

En janvier 2025, une matinée-débat consacrée aux soins dentaires face au désengagement de l'Assurance maladie réunira des représentants de l'assurance maladie et des parlementaires pour discuter de ce thème et pour dresser des perspectives. L'URPS CD IDF a ainsi pour ambition de créer des espaces et des moments de discussion pour contribuer au débat public sur l'avenir des soins dentaires.

Enfin, 2025 consacrera une étape majeure de l'évolution de notre URPS puisque nous allons étoffer nos équipes par le recrutement d'un collaborateur supplémentaire destiné à nous accompagner dans la croissance de l'activité de l'URPS CD IDF. Nous pourrions ainsi faire encore plus et encore mieux.

L'expérience acquise ces dernières années, une meilleure connaissance de nos professionnels, un développement de notre masse salariale vont concourir à faire de l'année 2025 une année riche pour la santé bucco-dentaire francilienne.

## BILAN FINANCIER

En application de l'article R. 4031-4 du code de la santé publique (CSP), la Contribution aux Unions régionales des professionnels de santé (Curps) est recouvrée par le réseau des Urssaf et centralisée par l'Urssaf caisse nationale, qui en assure la répartition et le reversement aux URPS.

Conformément à l'article R. 4031-45 du CSP, pour les unions régionales dont les représentants sont élus, la répartition des sommes collectées est effectuée comme suit :

25 % sont répartis à parts égales entre toutes les unions regroupant la même profession ;

75 % sont répartis entre les unions regroupant la même profession, par arrêté du ministre chargé de la santé et du ministre chargé de la sécurité sociale, au prorata du nombre de leurs électeurs constaté lors de l'élection intervenue en 2021.

Ce même article prévoit que le versement intervient au plus tard le 15 août suivant la date d'exigibilité de la contribution annuelle, fixée au 15 mai pour l'année en cours. Il correspond ainsi aux encaissements constatés par les organismes de recouvrement entre le 1er juin de l'année précédente et le 31 mai de l'année en cours, nets des frais de gestion prévus par les textes (0,5 %).

Nous avons reçu notre contribution aux Unions régionales des professionnels de santé (URPS). Les sommes à reverser, constatées du 1er juin 2022 au 31 mai 2023, s'élèvent à **1 109 226,70€**. Elles se décomposent comme suit :

Montant total des encaissements de CURPS constatés du 01/06/2021 au 31/05/2022 pour notre profession à répartir : **7 208 185,34€**

Répartition au bénéfice de l'URPS des chirurgiens-dentistes d'Île de France : **1 098 720,30€**

Frais de gestion (0,50%) : 5 493,60€

Montant net reversé à l'URPS des chirurgiens-dentistes d'Île de France : **1 093 226,70€**

### Rapport financier 2023 : Situation au 31 décembre 2023

Crédit compte courant : **2 392 071,75€**

Livret épargne : **85 489,22€**

### Mouvements bancaires en 2023 :

Colonne CREDIT : **2 890 066,52€**

Colonne DEPENSE : **497 994,77€**

**SOLDE compte courant au 31/12/2022 : 1 742 948,72€**

Le bilan se trouve en annexe.